



# **Transformation de règles en code logiciel La perspective du conseiller législatif**

**Le 10 septembre 2020**

**Marek Bilinski, Jennifer Dufresne et Charles Duperreault**





## Structure de l'exposé

- Le rôle du conseiller législatif dans le projet pilote de transformation des règles en code logiciel
- Les avantages du projet pilote
- Les défis pour les conseillers législatifs
- Étapes à venir



# Le rôle du conseiller législatif dans le projet pilote de transformation des règles en code logiciel

- Le ministère de la Justice n'a pas présentement d'orientation par rapport à la transformation de règles en code logiciel
- Analyse critique du processus
- Observation du processus et participation à celui-ci
- Accès au produit final (l'interface utilisateur)



## Les avantages du projet pilote

- Comprendre le processus
- Analyse critique des orientations et de la logique
- Version codée du texte législatif et validation de principe par un prototype
- Meilleure accessibilité à la règle de droit par les parties visées par la réglementation codée



# Les défis pour les conseillers législatifs

## Dans le cadre du projet pilote :

- Usage d'un texte législatif existant au lieu de procéder à la rédaction d'un nouveau texte législatif
- Analyse critique minime des orientations
- Version codée du texte complétée par une tierce partie
- Difficultés à accéder à l'application destinée aux utilisateurs en milieu d'essai



## Les défis pour les conseillers législatifs (suite)

### Dans le cadre de projets futurs :

- Incidence de la version codée sur l'élaboration des orientations et la rédaction législative
- Qui fera le codage
- À quel moment le public aura-t-il accès à la version codée
- Quel outil sera utilisé



# Les défis pour les conseillers législatifs(suite)

## Dans le cadre de projets futurs (suite):

- Statut de la version codée
  - Conférer un statut juridique à la version codée. Est-ce une option?  
Attentes légitimes – qui est tenu responsable lorsque la version codée n'est pas valide?  
Est-ce que le Canada produira une législation trilingue (corédaction en code informatique)?
- Autres considérations
  - Incorporation par renvoi
  - Confidentialité du Cabinet
  - L'examen parlementaire et les questions de secret professionnel



## Étapes à venir

- Continuer à participer aux futurs projets de transformation de règles en code logiciel
- Maintenir notre partenariat avec l'École de la fonction publique et offrir notre appui auprès des ministères clients dans leurs efforts visant à acquérir plus de connaissances relativement à la transformation de règles en code logiciel
- Partager la perspective du conseiller législatif avec l'équipe pluridisciplinaire
- Partager nos connaissances nouvellement acquises avec d'autres conseillers législatifs
- Interpeller les décideurs pour définir le nouveau processus de rédaction législatif